



LES TROTTINETTES EN LIBRE-SERVICE SONT DE RETOUR

Le service de location de trottinettes électriques en libre-service revient le 1er mai 2025 à Millau. En 2025, ce service sera aussi ouvert sur la saison hivernale.

Published on 30 April 2025

Déployées par l'entreprise locale MEYO, les 96 trottinettes sont réparties sur des points de stationnement géolocalisés (souvent proche des arrêts du réseau de bus Mio). D'une autonomie de 50 km et d'une vitesse limitée à 25 km/h, ces engins sont confortables d'utilisation, bien éclairés et dotés de clignotants. Leur location s'effectue via l'application mobile Moyo. Il est possible de réserver les véhicules préalablement à leur utilisation.

Accessibles 7j/7 et 24h/24, les trottinettes sont en libre-service :

- sur la saison estivale : du 1er mai au 31 octobre (39 points de stationnement cf. carte ci-après)
 - sur la saison hivernale : du 1er novembre au 30 avril (5 points de stationnement) :
- place du Mandarous
 - place de La Capelle
 - angle des rues de Belfort et Alfred Merle
 - place Bompaire
 - complexe sportif du Sud Aveyron Alice Milliat

Rappel des règles de circulation

Les trottinettes sont interdites sur les trottoirs et ne doivent pas dépasser 6 km/h en zone piétonne. Toute infraction relevée par la police municipale pourra être signalée auprès du prestataire, les engins étant immatriculés.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

MEYO : la trottinette cool

- meyoclients@outlook.fr